

Le Gazouillis de Limogne en Quercy

N°23-04

ISSN : 1274 - 7815



Limogne en Quercy, on a fait les comptes

Limogne en Quercy, une commune qui vit et se développe : c'est la conclusion qui peut être tirée de ce qui suit dans le numéro printanier du Gazouillis.

L'équipe municipale remise en place en juin 2021 continue dans sa mission de gestion : se connaître, apprendre à travailler ensemble, appréhender la situation communale sur le plan économique, sociologique et financier, tels étaient les objectifs. Dans ce nouveau Gazouillis, nous donnons un résumé des comptes en pages 2 et 3. Après avoir remboursé un prêt de trésorerie, nous avons pu restructurer les prêts en cours, juste à temps. Une vraie fenêtre de tir entre le refus des banques que nous avons essuyé en 2021 et les conséquences de la guerre en Ukraine sur l'augmentation des taux. La faible capacité d'autofinancement rend indispensable de générer des excédents d'exploitation pour permettre des investissements urgents. Nous avons pu y arriver. Ceci nous a permis la réfection des trottoirs et l'aménagement de l'entrée du village route de Cénevières. Les chiffres le montrent : la piscine représente un coût important pour la commune mais aussi un avantage pour l'attractivité des commerces et du camping.



Pour 2023, nous avons pris des décisions importantes : il n'y aura pas d'augmentation des taux des taxes communales ; nous savons déjà que les bases décidées par l'Etat subiront une forte hausse. La recherche de recettes nous a amenés à décider de la vente de l'appartement et des bureaux de la perception pour un projet à venir. Nous avons mis à niveau le loyer du presbytère, cédé une partie des activités extra-scolaires et la bibliothèque à la CCPLL. Enfin, le grand projet de pôle de santé va voir le jour grâce à l'action coordonnée de l'équipe municipale, de la Communauté de Communes par l'appui Petite Ville de Demain et à l'aide financière des collectivités : Etat, Région et Département. La confiance est retrouvée avec la banque pour les prêts relais indispensables. Dans cette perspective positive, un souci apparaît avec la toiture de la maison des associations en très mauvais état.

Pour l'avenir, le travail sur l'isolation thermique et énergétique des bâtiments municipaux, l'amélioration de la circulation intérieure au village, l'application du PLUI finalisé en 2024, autant de projets que nous voudrions bien lancer ; mais nous en reparlerons.

Jean Claude VIALETTE, Maire de Limogne en Quercy

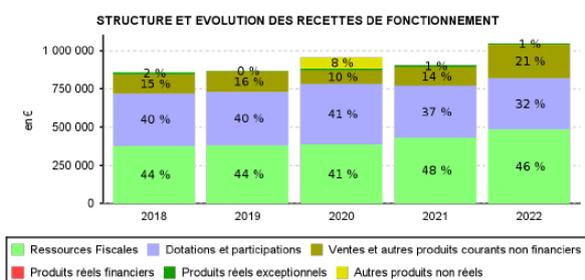
Un projet de hameau léger est à l'étude à Limogne-en-Quercy !

Suite aux rencontres co-organisées par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et l'association Hameaux Légers, Limogne-en-Quercy a manifesté son intérêt pour lancer un projet de hameau léger. Un hameau léger est un projet d'habitat participatif où un groupe d'habitants s'organise en structure juridique, locataire d'un terrain, et où chaque foyer est propriétaire de son habitat léger. Un projet aux valeurs sociales et écologiques qui a vocation à être inclusif et intégré à son territoire d'accueil. En partenariat avec Hameaux Légers, l'atelier de concertation et de rencontre annulé le 22 mars, est reporté au **mardi 16 mai à 18 h 30, Halle Culturelle de Limogne**. L'objectif ?- présentation du projet et ses acteurs- Se rencontrer et faire appel à l'intelligence collective pour proposer des stratégies répondant aux différents enjeux identifiés comme importants dans le cadre de ce projet d'habitat. Cet événement s'adresse à toute personne intéressée par le projet de hameau léger : potentiel-les futur-es habitant-es du hameau, citoyen·nes de la commune, élu·es de Limogne-en-Quercy et de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne, associations locales..

Les comptes 2022 de Limogne

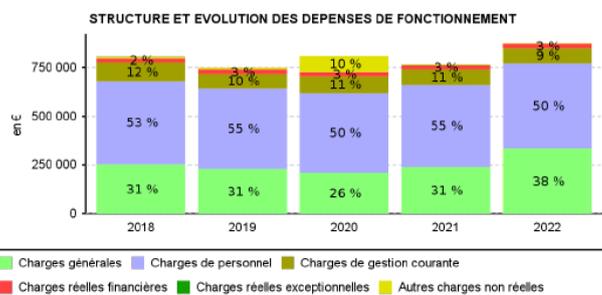
Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, CVAE, IFER, TASCOT, FNGIR) nets des reversements.
2. Les dotations et participations de l'État et des autres collectivités (dont la DGF).
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics).
4. Les produits financiers.
5. Les produits exceptionnels.
6. Les produits d'ordre (exemples : produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions, différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat).

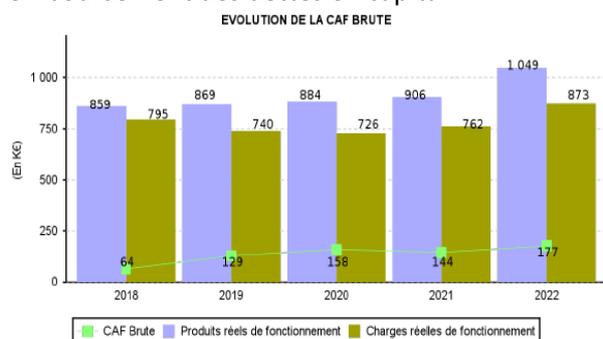


Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...).
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales).
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation de 2022...).
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).

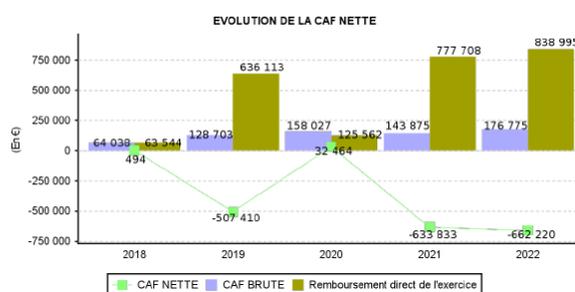


La capacité d'autofinancement brute (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.



Le résultat annuel s'améliore d'année en année, il a presque triplé depuis 2018. Il a permis de reconstituer le fond de roulement.

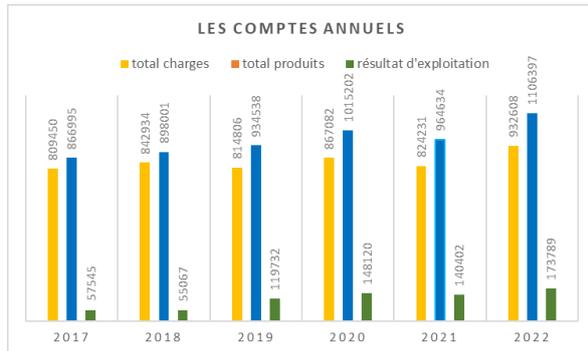
La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle est le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.



Le fait d'avoir remboursé en 2 exercices des emprunts à taux élevés, remplacés par un seul emprunt à taux avantageux, perturbe la présentation de ce tableau. (Voir tableau de l'endettement « dettes et charges financières »).

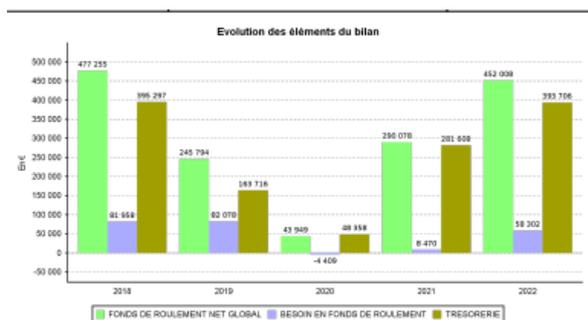
Les résultats annuels

Les résultats annuels 2022 sont en augmentation. Seul moyen de retrouver un peu d'autonomie de décision, la situation se consolide.



Le bilan

La trésorerie s'est améliorée fortement depuis 2020, ce qui facilite à nouveau le dialogue avec la banque dans la préparation de l'opération du pôle de santé.

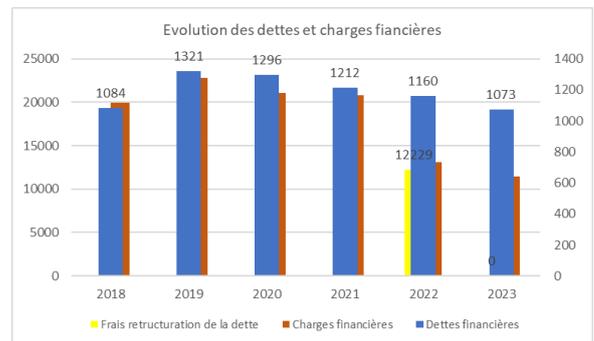


Les deux pages ci-dessus reprennent des éléments tirés d'un document établi et publié par et avec l'accord de la DGFIP qu'il convient de remercier.

L'endettement

L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, durant chaque exercice, par une annuité en capital, accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette. L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu :

1. des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux)
2. des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts).



Pendant l'exercice 2022, l'encours a été réduit, accompagné d'une restructuration des emprunts qui a permis d'abaisser l'annuité de 12947 €. L'opération a coûté une somme équivalente en « frais de restructuration ». Dans le même temps, le capital restant dû au 31 décembre a été réduit de 51334 €.

Une excellente opération, menée juste avant l'augmentation des taux commencée début 2022.

Le bain dans les chiffres de la piscine

Et si on se remettait dans le bain.... avec un petit bilan financier de la saison 2022

Recettes totales : 13 355€

Entrées : 11 855€. Complétée par une subvention de 1 500 € attribuée par la Région et le service des sports (aide pour la mise en place de cours de natation gratuits pour les enfants scolarisés principalement à Limogne. 35 enfants ont bénéficié de cette opportunité)

Meilleures recettes enregistrées depuis 2006, (le seuil de 10k€ franchi en 2020 et 2022)

Dépenses totales 48 737€

Eau : 6 622€, Electricité : 6 278€, traitement de l'eau 3 692€, Fournitures petit matériel : (Pharmacie, peintures, parasol, transats.1881 €.), AQUATECH : 6 798€ (Intervention remise en service, formation du personnel...) PROSPORT : 10 700€ (Maîtres-nageurs), Personnel d'accueil : 12 766€ (salaires et charges)

Fréquentation : 5 602 personnes durant la période du 18 Juin au 04 Septembre. (79 Jours d'ouverture)

Provenance des usagers : 29% de limognais, 45% des autres communes, 22% camping, 5% du centre de loisirs

Reste à charge pour la commune 35 382€

L'attractivité pour Limogne

Pecten maximus inaugurée et filmée

La dernière œuvre d'art a été inaugurée le dimanche 16 avril. Ce jour de marché à Limogne-en-Quercy, un groupe s'est formé devant l'entrée de la Halle culturelle, autour de représentants de la municipalité, des responsables du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et de l'association Derrière le Hublot. Elus et invités se sont rendus ensemble, depuis le cœur du village jusqu'à l'œuvre, sur le GR 65, où les attendait sa créatrice, Sara de Gouy. Autour de 150 personnes sont venues ou sont passées pour assister à l'inauguration de Pecten Maximus.



Un documentaire a été tourné, début avril, autour de l'œuvre, des murets et chemins de Limogne. Sophie Jovillard en est l'animatrice. C'est le **dimanche 11 Juin, à 13 heures**, que seront diffusées dans l'émission "O la belle vie", les images du tournage réalisé par **France TV 3**

Et aussi

« **Les trois mousquetaires** » par CINE-LOT
séance le vendredi 02 Juin Halle culturelle 20h30

PLUI réunion d'information à Varaire

Plus de 150 participants à la réunion d'information destinée aux habitants du secteur de la CCPLL, une réunion publique, à la salle des fêtes de Varaire. Déception pour celles et ceux qui croyaient savoir si telle parcelle sera « constructible » !

Le Conciliateur de Justice ouvre une permanence à la mairie de Limogne : il est habilité à traiter des conflits de voisinage : limites de propriétés, tailles de haies, nuisances sonores et olfactives, etc..., des différends entre personnes, des baux d'habitation, copropriété et baux ruraux, des litiges de consommation, des litiges commerciaux et E-commerciaux ou en matière prud'homale. A partir de ce mois de mai 2023, il tiendra une permanence de conciliation à la mairie de LIMOGNE EN QUERCY tous les derniers vendredi du mois de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, il suffit d'appeler le secrétariat de la mairie au 05 65 31 50 01. La conciliation est un moyen simple pour régler, à l'amiable, les conflits entre personnes. Seuls seront demandés l'identité et le numéro de téléphone des demandeurs.

A noter :
le festival 7^{ème} Ciel
du 30 juin au 2 juillet



« On dit que... »

des nouvelles à la pelle et à la pioche !

On dit que... la Mairie recrute un(e) secrétaire pour remplacer Cécile Cournède qui va découvrir de nouveaux horizons. Actes de candidature avec CV complet sont attendus en urgence.

On dit que... le projet de pôle de santé va bien. Après les études préalables aux travaux, la recherche de financement bien avancée, il restait à obtenir un accord des banques pour la prise en charge temporaire des besoins de trésorerie.

On dit que... les prévisions d'effectifs scolaires sont encourageantes pour l'école publique et l'augmentation de la fréquentation de l'accueil périscolaire et extrascolaire. La dynamique de la commune commence à l'école. Sûr.

On dit que... le chantier participatif prévu le 29 avril a du être reporté. Désolé pour celles et ceux qui s'étaient engagés. Mais nos amis commerçants sont prêts à entretenir les bacs fleuris du centre ville. Bravo. Et MERCI à l'équipe bénévole qui a entrepris le désherbage des rues du centre. Si chacun nettoyait devant sa porte...

On dit que... la piscine devrait ouvrir autour des 17/18 juin. Préparez les maillots !

On dit que... la Mairie a recherché un(e) placier(e) pour travail sur le marché du dimanche et plus. Vrai et en plus elle a été recrutée. Son nom : Ana Rabadena-Sanchez.

On dit que... sur le site de la Mairie, on trouve beaucoup d'informations. Vrai et on peut même y lire les Gazouillis : <http://www.mairie-limogne.fr/>

Signé : L'oreille interne

Ce numéro du Gazouillis de Limogne en Quercy, vous le trouverez aussi sur le site : www.mairie-limogneenquercy.fr. Utilisez le QR code affiché à la mairie et chez vos commerçants pour le lire ou le transférer. Dir. de la publication : Jean Claude Vialette. Rédaction : M. Ortalo-Magné, Y. Bach., J.C. Vialette. Photos M.O-M. 09/05/2023